



Séjours montagne

RAQUETTES SKI DE FOND & CHIEN DE TRAINÉAU À NEVACHE

Du 31/01/22 au 03/02/22

Nous vous proposons un séjour varié, un véritable cocktail d'activités hivernales autour de Briançon, dans les Hautes-Alpes. Ce programme est idéal pour profiter de la neige et découvrir ou se perfectionner dans différents sports de montagne : la randonnée en raquettes avec nuit en refuge, le chien de traîneau et l'initiation au ski de fond ! Vous découvrirez les charmes d'une nuit en refuge de montagne tout confort.

Pour chaque activité, un professionnel vous encadrera et vous donnera de nombreux conseils pour améliorer votre technique. Briançon, la ville ensoleillée aux 300 jours de soleil par an est l'endroit idéal pour pratiquer toutes les activités de montagne et profiter en même temps de la neige et du soleil. Sport, neige et soleil : voici les trois ingrédients de ce cocktail d'activité !

Un séjour idéal en famille ou entre amis !

- Niveau : Niveau Evolution
- Massif : Clarée
- 4 jours
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 695,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : RANDONNÉE RAQUETTES ET NUIT EN REFUGE !

Nous partirons pour 2 jours de rando en raquettes, à la découverte de la vallée de la Clarée, un des endroits les plus reculés et les plus jolis du briançonnais. Le point de départ se situe au village de Névache, à 30 min de voiture de Briançon. Pour cette première journée, nous remonterons un peu la vallée avant la montée vers un refuge de montagne. Les refuges de la Clarée ont su conserver leur caractère bucolique et leur architecture traditionnelle en bois tout en se dotant d'un confort incroyable. Nous y passerons une nuit au chaud, après un bon repas, loin de la civilisation la tête dans les étoiles.

D+ 700m / D- 100m, 5h de marche

JOUR 2 : UN SOMMET EN RAQUETTES

Notre objectif raquette pour cette journée est un un col depuis lequel nous pourrions admirer un panorama époustoufflant embrassant l'ensemble du parc national des Écrins et ses sommets prestigieux : La Meige, le Pelvoux et la barre des Écrins, culminant à 4102m. Nous retournerons ensuite jusqu'à Névache en s'amusant un peu dans la descente, en profitant de la neige poudreuse. Nous passerons cette nuit, ainsi que la suivante, dans un gîte bien situé dans la vallée de Névache pour la pratique du ski de fond et du chien de traîneaux.

D+ 400m / D- 900m, 6h de marche

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

JOUR 3 : APPRENTISSAGE OU PERFECTIONNEMENT AU SKI DE FOND

Cette journée sera consacré au ski de fond ; alternatif ou skating. Un moniteur vous fera découvrir ou redécouvrir cette activité de glisse durant une heure trente sur le domaine de Névache dans une cadre idéal pour cette pratique. Si vous n'avez jamais pratiqué le ski de fond, vous apprendrez les bases, ou vous perfectionnerez si vous êtes déjà skieur.

L'après midi vous pourrez profiter d'une demi-journée de repos au gîte ou à la découverte à votre rythme de la vallée et des villages de montagnes ou bien poursuivre votre initiation en ski de fond sur les pistes au coeur de la vallée de la Clarée aux magnifiques paysages.

JOUR 4 : CONDUITE D'ATTELAGE DE CHIEN DE TRAÎNEAUX

Ce dernier jour sera consacré à une demi-journée en conduite d'attelage de chiens de traîneaux. Un musher vous accueillera et vous fera faire connaissance avec les chiens, puis vous fera un briefing de sécurité et de conduite pour un plaisir maximum. S'en suivra de 2h de conduite dans l'une des vallées les plus sauvages des Hautes-Alpes. Souvenirs garantis !

NB : Le programme est donné à titre indicatif. L'accompagnateur ou le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, nivologiques ou bien encore par rapport au niveau physique et technique des randonneurs.

Ces activités sont sous réserve d'enneigement et de conditions suffisantes. Dans le cas contraire, des activités alternatives vous seront proposées dans la mesure du possible.

Séparation en fin d'après midi, à Briançon.

Nombre de participants

8 participants maximum pour plus de convivialité. Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants.

Matériel à prévoir

Nous proposons une partie des ces équipements à la location ; ils sont signalés par une * dans la liste ci-dessous, sur demande.

La tête

- **Lunettes de soleil** protection classe 4
- **Un bonnet chaud** et une casquette
- **Tour de cou**
- **Crème solaire** « écran total », un stick à lèvres

Le corps

- **Des sous-vêtements chauds**
- **Une polaire *** ou soft shell
- **Une veste chaude *** type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le vent

Les mains

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- **Deux paires de gants** et de sous-gants et/ou de moufles.

Les jambes

- **Un pantalon adapté à la marche** en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne). Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaut un collant sous un pantalon plus léger.
- **Un sur pantalon** * en GoreTex ou matière équivalente : c'est un pantalon très léger que vous mettrez sur votre pantalon en cas de pluie, vent, neige. Il est équipé de fermetures Eclair le long des jambes, ce qui vous permet de l'enfiler rapidement à tout moment sans avoir à enlever les chaussures

Les pieds

- **Des chaussures de randonnées** adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures type « après-ski »
- **Une paire de guêtres** de bonne qualité (facultatif)

Le sac

- **Un sac à dos montagne** d'environ 35 litres
- **Un couvre sac** ou sac poubelle plastique dans lequel vous mettrez votre linge, il restera au sec si le sac à dos est mouillé. Le sac à dos rempli ne doit pas excéder 8 kg.
- **Prévoir des contenants** pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau (! les sacs à pipette ne sont pas adaptés)
- Un thermos (facultatif)
- **Petite pharmacie** adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Divers

- **Draps de sac** (sac à viande) pour la nuit
- **Une serviette de toilette**
- **Vivres de courses** (barres céréales, fruits secs...)
- **Petit couteau**
- **Appareil photo**

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2022. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ; Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Encadrement

Pour chacune des activités proposées dans ce séjour, un professionnel qualifié vous accompagnera : **accompagnateur en montagne, moniteur de ski et Muscher. Donc que vous soyez débutant ou initié, vous allez recevoir des conseils personnalisés et améliorer votre technique. Les jours 1,3 et 4, nous nous déplacerons en voiture pour rejoindre le point de départ de l'activité.**

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement en gîtes et refuge de montagne confortables avec douches chaudes. Chambres de 2 à 5 personnes maximum, couettes ou couvertures fournies. Repas cuisinés par les gîtes ou refuge à base de produits locaux, souvent bios, bon et copieux. Pique-nique le midi.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des ascensions seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

NB : Prévoyez des équipements adaptés à votre véhicule (pneus neige ou chaînes à neige), [obligatoires sur certains axes routiers utilisés lors de votre séjour.](#)

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9

Névache ou directement au gîte. A confirmer avec l'accompagnatrice.

Si vous venez en train,

La SNCF assure des liaisons directes et quotidiennes depuis Paris, Marseille et Grenoble jusqu'à la gare de l'Argentière-la-Bessée et de Briançon.

ATTENTION : la gare du Pays des Ecrins s'appelle "L'Argentière les Ecrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare, sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare de "l'Argentière" en Savoie.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon et l'Argentière
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous venez en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91). Traversez Briançon en direction de Montgenèvre/ Névache.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre et avant Briançon tournez direction Névache.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94) et Névache.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	785,00 €
5	785,00 €
6	695,00 €
7	695,00 €
8	695,00 €

Le prix comprend:

- **L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.** La prise en charge de ses repas et nuitées.
- **La location** des raquettes, bâtons et matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde).
- **L'hébergement et la restauration** en gîte ainsi que les pique-niques.
- **L'encadrement** par un musher pour la conduite d'attelage de chiens de traineaux
- **L'encadrement par un moniteur de ski** de fond
- **La location du matériel** de ski fond

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses.
- Le pique-nique du premier midi
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation.
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.